



La typologie des communes

Afin de disposer d'une caractérisation des territoires adaptée aux besoins d'études et de pilotage du système éducatif, la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance (Depp) du Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports a développé une typologie permettant de répartir les communes rurales et urbaines de France en 9 catégories.

Comment est-elle construite et sur quelles données ?

L'établissement de la typologie des communes est basée sur deux étapes :

- une combinaison de trois zonages de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) :
 - deux sont de type morphologique : la grille de densité définie selon la distribution de la population à l'intérieur des communes qui prime dorénavant sur les autres critères et le zonage en unités urbaines qui s'appuie sur un critère de continuité du bâti,
 - un est de type fonctionnel : le zonage en aires d'attraction des villes de plus de 50 000 habitants.

Cette combinaison a permis d'aboutir à 40 classements différents.

- en se basant sur des indicateurs scolaires du premier degré associés à la ruralité (exemples : existence d'une école publique sur le territoire de la commune / taille de l'école / appartenance à un réseau pédagogique intercommunal), un travail statistique a permis de réduire le nombre de catégories de 40 à 9.

Quelles sont les précautions d'usage ?

En raison des changements intervenus en 2021 dans la méthodologie de calcul de la typologie des communes (la détermination du caractère rural d'un territoire est basé désormais uniquement sur la grille de densité (critère européen) alors que jusqu'en 2020, les communes rurales étaient définies comme les communes en dehors d'une unité urbaine) il est recommandé de ne pas utiliser des versions différentes de la typologie pour comparer des résultats sur plusieurs années, sous peine d'interprétation fallacieuse. Si une comparaison entre deux années doit être faite, il est conseillé d'employer la même version de la typologie.

Quelles sont les valeurs possibles ?

Les communes rurales sont d'abord différenciées pour correspondre soit aux communes hors unité urbaine soit aux communes peu ou très peu denses présentes dans une unité urbaine, qu'elles appartiennent ou pas aux aires d'attraction des villes de plus de 50 000 habitants. Les qualificatifs relatifs à la grille de densité ont permis d'aboutir à six types de communes rurales : « Rurale éloignée très peu dense », « Rurale éloignée peu dense », Rurale périphérique très peu dense », « Rurale périphérique peu dense », « Rurale-bourg » et « Rurale-périurbaine ».

De la même façon, les communes urbaines sont regroupées en trois classes. L'« Urbaine-petite ville » correspond à une commune avec une densité intermédiaire ou dense non localisée dans une aire d'attraction de moins de 50 000 habitants. L'« Urbaine dense » correspond à une aire d'attraction de plus de 50 000 habitants avec une population dense. Enfin, la classe « Urbaine très dense » correspond à des communes très denses (tableau 1).

Tableau 1 : Construction de la typologie à partir des zonages et outils de l'Insee

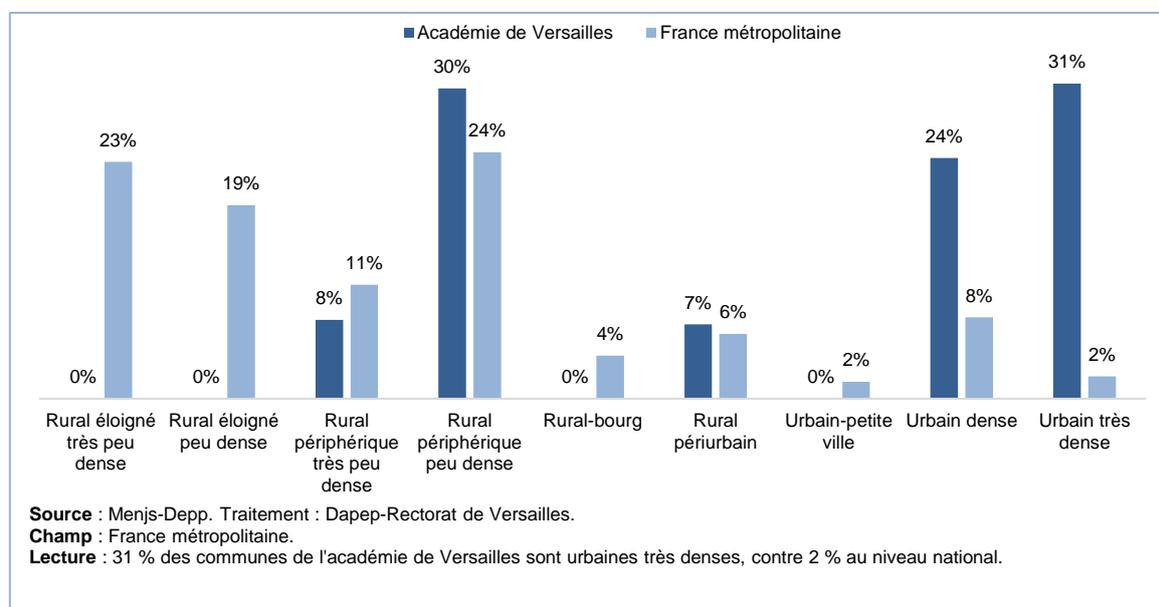
Critère morphologique 1	Critère morphologique 2	Critère fonctionnel	Critère morphologique 3	
Grille de densité	Type de commune (ZUU)	Dans une aire de plus de 50 000 habitants (ZAAV)	Grille de densité	Intitulé 2021
Peu ou très peu dense	Hors unité urbaine	non	Très peu dense	Rurale éloignée très peu dense
			Peu dense	Rurale éloignée peu dense
		oui	Très peu dense	Rurale périphérique très peu dense
			Peu dense	Rurale périphérique peu dense
	En unité urbaine	non	Près peu ou peu dense	Rurale-bourg
		oui	Près peu ou peu dense	Rurale-périurbain
Dense ou très dense	Hors unité urbaine ou en unité urbaine	non	Densité intermédiaire ou dense	Urbaine-petite ville
		oui	Dense	Urbaine dense
			Très dense	Urbaine très dense

U : zonage en unités urbaines ; ZAAV : zonage en aires d'attraction des villes
 Source : Depp

Dans l'académie de Versailles, plus de la moitié des communes sont urbaines. Leur part est près de quatre fois plus importante que la moyenne nationale : 55 %, contre 12 %. La part des communes « rurales périphériques peu denses » est également

plus élevée dans l'académie mais l'écart avec le niveau national est moins marqué : 30 %, contre 24 %. Aucune commune de l'académie n'est rurale éloignée, rural-bourg ou urbain-petite ville (figure 1).

Figure 1 : Typologie des communes de l'académie de Versailles et de la France métropolitaine (en %)

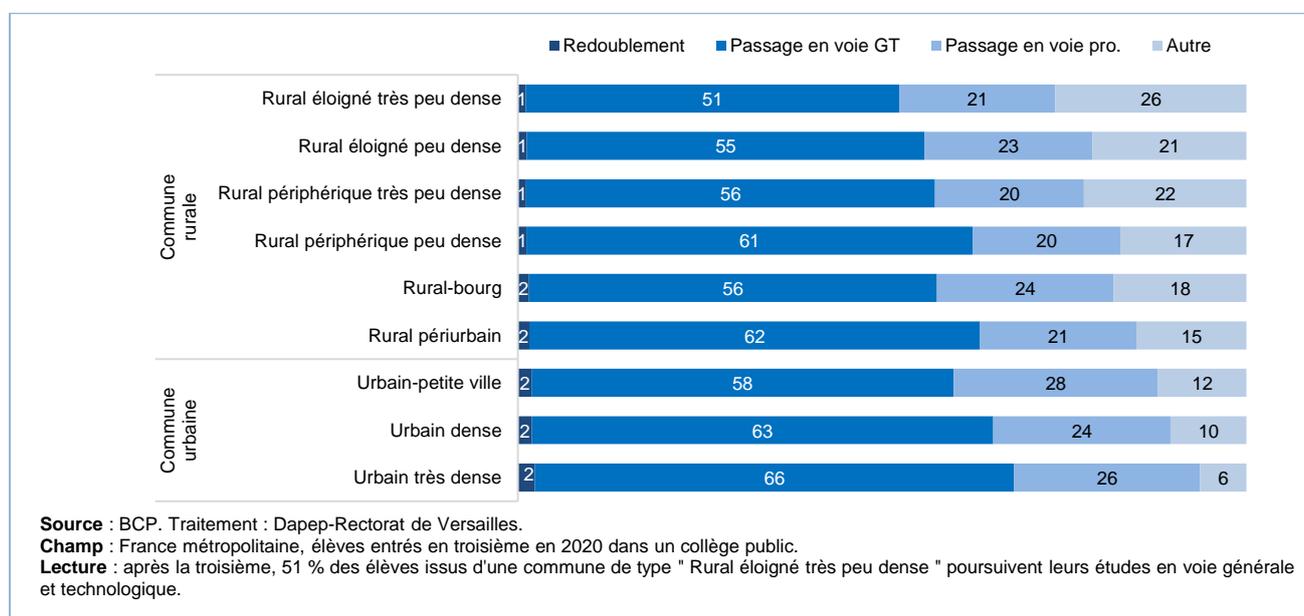


Au niveau départemental, les Yvelines se caractérisent par une proportion plus forte de communes « rurales périphériques peu denses » (39 %, contre 30 % pour l'académie). Ces communes se situent dans le sud et la moitié ouest du département. Dans l'Essonne, plus de la moitié des communes sont urbaines (59 %, contre 55 % pour l'académie). Ces communes sont principalement concentrées dans le nord du département. Dans les Hauts-de-Seine, l'ensemble des communes sont « urbaines très denses » (contre 31 % pour l'académie). Enfin, le Val-d'Oise présente la proportion la plus marquée de communes « rurales périphériques très peu denses » (13 %, contre 8 % pour l'académie). Ces communes se situent particulièrement dans le nord-ouest du département (carte 1).

Comment peut-elle être utilisée ?

Cette typologie est mise en œuvre à des fins d'études et de pilotage. Elle a, par exemple, servi à la construction par la Depp d'un « indice d'éloignement » qui permet de caractériser l'éloignement d'un établissement scolaire (Benabdallah, 2020). Elle peut également être employée pour caractériser les parcours des élèves. En effet, les conditions socio-économiques et celles de l'offre scolaire diffèrent selon les territoires et peuvent impacter les trajectoires scolaires. Ainsi, les élèves des milieux ruraux s'orientent moins fréquemment vers la voie générale & technologique et davantage vers la voie professionnelle ou dans des parcours autres (figure 2)

Figure 2 : Devenir des élèves en fin de troisième, selon leur type de commune de résidence en troisième (en %)



Bibliographie :

- Benabdallah S., « L'indice d'éloignement », Fiches méthodologiques de la Dapep, n°2, septembre 2020. En ligne sur : http://cache.media.education.gouv.fr/file/Etudes_et_statistiques/06/0/Fiche_methodo_de_la_Dapep_2_-_Index_deloignement_1336060.pdf
 - Duquet-Métayer C. et Monso O., « Une typologie des communes pour décrire le système éducatif », Note d'information n°19.35, MENJ-DEPP.
 - Duquet-Métayer C. et Monso O., « Typologie des communes rurales et urbaines : méthodologie de construction », Document de travail N°2019-M03, série « Méthodes », MENJ-DEPP.
- Les deux documents de la Depp sont accessibles via le lien : <https://www.education.gouv.fr/une-typologie-des-communes-pour-decrire-le-systeme-educatif-6524>

Carte 1 : Typologie des communes pour l'Académie de Versailles – 2021

Cliquer sur cette carte ou le lien suivant pour accéder à l'application dynamique

<https://portail-sig.ac-versailles.fr/portal/apps/MapSeries/index.html?appid=f95166b6fbbd44e897f1ca970e48a52d>

